



#QuiPrendSoinsDeNous

Crise d'attractivité des métiers de l'humain

Position 13 juin 2023

L'Unapei soutient ses associations membres dans leurs revendications pour le Ségur.

En quelques mois, l'action collective auprès des pouvoirs publics a permis d'obtenir plusieurs revalorisations substantielles :

- 183 euros pour la filière socio-éducative ;
- La hausse de la valeur du point ;

Cependant, **ce qui a été obtenu est insuffisant** et l'Unapei compte poursuivre l'action collective pour :

- Le **financement réel des revalorisations déjà actées** qu'elles relèvent de financement de l'Etat ou des Départements, **réévaluées en fonction de l'inflation** ;
- Le **Ségur pour tous** ;
- Des **financements dès 2023**, notamment pour les bas salaires et les « oubliés ».

Le constat est en effet sans appel : depuis les annonces de revalorisations de certains professionnels du secteur social et médico-social, **l'iniquité entre les territoires et les professionnels perdure**.

Ces constats ont conduit à une **rupture de la confiance dans le processus de négociation qui entache la suite**. L'Unapei rappelle que, quelle que soit la stratégie adoptée, il faut que **l'objectif reste celui d'améliorer le quotidien des personnes en situation de handicap et de leurs familles** : il en va de **l'accompagnement des plus vulnérables**, alors que des places ferment et que les professionnels formés partent vers des environnements plus rémunérateurs. Au-delà des mots, des engagements et des promesses, il y a **les faits** : il est aujourd'hui **intolérable que les associations aient à supporter, sur une trésorerie parfois fragilisée, le surcoût de la mise en œuvre de ces mesures de revalorisation en attendant que leurs financeurs prennent leurs responsabilités !**

Il n'est pas acceptable que les **personnes en situation de handicap** et leurs **familles** soient les **victimes collatérales de la crise des métiers de l'humain** !

Les besoins et les attentes sont criants. Les membres des associations du mouvement Unapei sont épuisés d'être entre le marteau et l'enclume. Chaque jour, des salariés en effectifs toujours plus réduits continuent malgré tout d'agir auprès des personnes vulnérables et de leurs familles et sont convaincus du sens de leur action et de la nécessité de préserver le tissu associatif pour assurer la cohésion sociale.

Il est du devoir de l'ensemble de la société, et de la responsabilité morale et juridique des pouvoirs publics, de leur assurer la reconnaissance symbolique et financière qui leur est due, conformément aux engagements pris.

S'engager pour le vivre-ensemble, c'est aussi faire advenir une société réellement solidaire et réellement inclusive. A cette fin, **l'investissement dans le secteur social et médico-social est un préalable indispensable.**

Sans revalorisation des professionnels de l'accompagnement, ce sont les droits des personnes accompagnées qu'on dévalorise !